

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2020/01/28-05-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 28 janvier 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,

Vu les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire en date du 16 décembre 2019 portant sur l'objet de la présente délibération,

DECIDE :

OBJET : Accès en 1^{ère} année de Master pour l'année universitaire 2020/2021

Le Conseil d'administration approuve les capacités d'accueil en 1^{ère} année de Master pour l'année universitaire 2020/2021 telles qu'annexées à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36

Quorum : 18

Présents et représentés : 32

Fait à Marseille, le 28 janvier 2020

Eric BERTON

Président d'Aix-Marseille Université

